



**CCCPS / 2022 / DE067**  
**1.3 Conventions de mandat**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS  
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -  
Séance du 19 mai 2022 à 19h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 13 mai 2022

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Le 19 mai 2022, à 19h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, régulièrement convoqué, s'est réuni au Centre d'Animation Rural à Piégros la Clastre en session ordinaire, sous la présidence de Denis BENOIT, Président.

Présents	Samuel ARNAUD ; Ruth AZAÏS ; Dominique BALDERANIS ; Jean-Louis BAUDOUIN ; Denis BENOIT ; Marcel BONNARD ; Jacques BONNET ; François BROCARD ; Cédric FERMOND ; Thierry GUILLOUD ; René-Pierre HALTER ; Stéphanie KARCHER ; Christophe LEMERCIER ; Muriel LORENZETTI ; Gilles MAGNON ; Dominique MARCON ; Jean-Marc MATTRAS ; Catherine MERIEAU ; Franck MONGE ; Hélène PELAEZ-BACHELIER ; Morgane PEYRACHE ; Jean-Pierre POINT ; Patricia PUC ; Jean-Philippe ROCHE et Frédéric TRON.
Pouvoirs	Rodène BODIN-CASALIS à Frédéric TRON ; Danielle BORDERES à Jean-Louis BAUDOUIN ; Anne-Marie CHIROUZE à Franck MONGE ; Audrey CORNEILLE à Jean-Pierre POINT ; Dominique DELAYE à Jean-Marc MATTRAS ; Agnès FOUILLEUX à René-Pierre HALTER ; Caryl FRAUD à Thierry GUILLOUD ; Philippe HUYGHE à Denis BENOIT ; Hervé MARITON à Stéphanie KARCHER ; Boris TRANSINNE à Christophe LEMERCIER et Arnaud VANNIER à Hélène PELAEZ-BACHELIER.
Absents	Jean Christophe AUBERT ; Sarah DUVAUCHELLE et Frédéric TEYSSOT.
Secrétaire de séance	Franck MONGE

**Convention de partenariat pour lutter contre la prolifération du frelon asiatique**

Le Conseil,

**I. Rappel du contexte**

La Communauté de Communes souhaite lutter contre la prolifération du frelon asiatique qui représente un danger pour l'activité apicole, la biodiversité et la population de son territoire.

La Section Apicole du Groupement de Défense Sanitaire de la Drôme (SAGDS26) coordonne un plan de lutte contre le frelon asiatique avec un réseau d'entreprises 3D (Désinfection, Désinsectisation et Dératisation).

En 2021, la CCCPS et la SAGDS26 ont conclu une convention de partenariat permettant de cofinancer la destruction des nids de frelons. Le bilan de cette première campagne est disponible dans le tableau présenté en annexe I : 9 nids ont été identifiés et 5 ont été détruits à temps avant l'hiver, le reste à charge pour la CCCPS s'est élevé en 2021 à 564€.

**II. Objet de la délibération**

C'est dans ce contexte qu'il est demandé au Conseil Communautaire de signer une nouvelle convention de partenariat avec la SAGDS26 pour l'année 2022 :



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS  
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -  
Séance du 19 mai 2022 à 19h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 13 mai 2022

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

- lorsqu'un particulier, un apiculteur adhérent, une société ou une mairie signalera un nid de frelon asiatique sur le territoire de la CCCPS, la SAGDS26 s'engage à faire intervenir dans les meilleurs délais une entreprise 3D de proximité appartenant à son réseau,
- de son côté, la CCCPS prendra en charge dans la limite totale de 1000 € les frais générés par la destruction des nids selon les modalités de participation définies dans la convention jointe (annexe 2).

**III. Délibéré**

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communautaire décide après avoir débattu :

- 1) d'approuver la convention de partenariat entre la CCCPS et la Section Apicole du Groupement de Défense Sanitaire de la Drôme,
- 2) d'autoriser le Président à la signer ainsi que tout acte afférent.

**IV. Résultat du vote**

Délibération adoptée à l'unanimité.

**V. Annexe**

Sont annexés à la présente délibération les documents suivants :

- Annexe I : Tableau bilan des destructions de nids de frelons asiatiques
- Annexe II : Convention de partenariat 2022 entre la CCCPS et la SAGDS26.

Le 19/05/2022

Au registre sont les signatures

Denis BENOIT

Président

